

Présidente

74

Secrétaire

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU PAR
VIDÉOCONFÉRENCE LE 16 SEPTEMBRE 2020 À 19 :00**

Personne(s) présente(s) :

Marie Ignaczak, présidente
M. Denis Leclerc
M. Jean-Philippe Côté
Mme Julie Cloutier
Mme Hélène Bergeron

François Bienvenu, conseiller technique

Les membres dudit comité formant quorum sous la présidence de Marie Ignaczak, présidente.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal**
- 4. Sujets**
 - 4.1 Dérogation mineure - 2020-2007 - 45 chemin des Tisons
 - 4.2 PIIA - Construction dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 65 chemin du Moulin
 - 4.3 Point de discussion - Suivi du conseil
- 5. Date de la prochaine réunion du CCU**
- 6. Varia**
- 7. Clôture de la réunion**



1. Ouverture de la réunion

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 19:02

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la rencontre du 17 août 2020 a été accepté tel que rédigé.

4. Sujets

4.1 Dérogation mineure - 2020-2007 - 45 chemin des Tisons

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de dérogation mineure 2020-2007, lot 1 820 434 afin de rendre réputé conforme uniquement la localisation du bâtiment principal construit en 1986 suite à l'obtention d'un permis de construction, avec un coin nord-ouest du bâtiment à une distance de la ligne latérale de terrain de 6,02 m au lieu de 6.1 m prévu au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Claude Burgess, arpenteur-géomètre, en date du 20 août 2020, portant le numéro 10560 de ses minutes.

4.2 PIIA - Construction dans une bande de protection d'un secteur de forte pente - 65 chemin des Moulins

Le comité consultatif recommande l'**acceptation** de la demande de permis 2019-00824, numéro de lot 2 611 480, concernant la construction d'une piscine et des aménagements qui l'accompagne (trottoir, enceinte) dans une bande de protection d'un secteur de forte pente (règlement 09-198, chap. 11.1, art. 55.13).

4.3 Point de discussion - Suivi du conseil

Aucune recommandation

5. Date de la prochaine réunion du CCU

La prochaine réunion du CCU sera le 14 octobre 2020.

6. Varia

Aucun



7. Clôture de la réunion

Clôture de la réunion à 19:45.

Marie Ignaczak, présidente

Jean-Philippe Côté, secrétaire

PROJET